



Type de réunion : Assemblée Générale

Date : 16.03.17

Prise de PV : RO

Compte-rendu :

Accueil / remerciement à la commune pour le prêt de la salle / Bienvenue aux membres ou futurs membres présents

1 - Présentation de l'Apebel :

L'association s'est créée en 2012 suite à la séance d'information sur le déménagement du secondaire sur la commune de Puidoux.

Aujourd'hui, nous avons 60 membres actifs.

Le comité se compose de Florence Blardonne, Valérie Denisart, Hélène Dennebouy, Raphaële Olivier et Sophie Schubert. Suite au Départ pour déménagement de la présidente, le comité a choisi de continuer son activité avec une prise de décisions transversales qui ne nécessite pas de présidence.

2 – Adoption a l'unanimité du PV de l'AG du 10 mars 2016

3 – Rapport d'activités du comité

En 2016, les activités de l'Apebel ont été maintenues :

Troc Vélo

Pique-Nique et jeu de piste Cully Classique

1^{er} août

Troc de matériel hiver

Nous appelons toujours les membres à renforcer notre équipe pour faire vivre et développer ses activités.

Nous nous sommes investis dans des actions telles que :

La représentation de l'Apebel dans ¼ associatif du conseil d'Etablissement

La participation aux COREP Avec APE Vaud association faitière représentante de 40 associations

4 – Rapport des Comptes

Présentation des comptes (en annexe)

Les comptes sont positifs et le but de l'Apebel est d'en faire profiter aux familles par l'intermédiaire des activités.

Pour l'année 2017, les cotisations restent, comme depuis la création de l'association, à 40.- pour les membres, la gratuité pour les membres du comité. 20.- par an sont reversés à l'APEVaud.

Les comptes ont été vérifiés et sont adoptés.

5 – Election du Comité

Selon les statuts, il doit y avoir au moins 5 membres au comité et ils sont chacun élu pour 2 ans. Cette année, Valérie Denisart et Raphaële Olivier se représentent. Elles sont réélues à l'unanimité

6 – Election des vérificateurs des comptes

Remerciements à Ingrid Le Roy, Inka Moritz et Joëlle Gallati pour leur rôle de vérificatrices

Selon les statuts l'association doit avoir 2 vérificateurs + 1 suppléant, chacun élu pour 1 an, renouvelable 3 fois
Elles sont toutes réélues à l'unanimité

7 – La partie statutaire terminée, la place est laissée à la conférence -----

Association des Parents d'Elèves de Bourg en Lavaux



Jeudi 16 Mars 2017
20h00

Salle Corto Maltese, Logis du monde
Grandvaux

Assemblée Générale
suivie de

**Les devoirs :
pas si compliqués !**

Conférence d'**Isabel Pérez**, auteur du livre
"Mon enfant réussit sa scolarité"

Comment aider votre enfant à faire ses devoirs ?
**Comment lui permettre d'acquérir de
l'autonomie et de l'assurance ?**
**Que mettre en place pour que le moment
consacré aux devoirs se passe dans une
ambiance positive ?**

Infos sur www.apebel.ch